

COMPTE RENDU DE LA REUNION AMAP ANGLET 3 / JUIN 2009

1/ Retour des questionnaires de satisfaction

47% d'entre vous (soit 28 personnes sur 60) ont répondu au questionnaire de satisfaction (voir résultats dépouillement en PJ).

Ces 28 personnes sont **majoritairement très satisfaites (++) de la qualité des légumes et assez satisfaite (+) pour la quantité et la variété.**

8% d'entre nous pensent qu'il y a eu **trop de blettes et d'épinards** sur ce dernier contrat. Nos maraîchers, Mirentxu et Jean-Léon, nous ont expliqué qu'ils essayaient de répondre au mieux à **notre demande de diversité tout en s'adaptant à la production.**

S'est engagée ensuite une **discussion autour de la quantité de certains légumes.**

Voici donc une première question :

Préférez-vous avoir 2 Kg de pommes de terre en 1 seule distribution ou préférez-vous des petites quantités sur plusieurs distributions ?



Pour faire suite à notre demande lors des précédentes réunions, Mirentxu et Jean-Léon nous ont confirmé, tout comme nous pouvions le constater lors de la visite de leur exploitation, qu'ils cultivent **2 nouvelles variétés de tomates, la cœur de bœuf et la cornue des andes.**



Ils ont également **planté plusieurs variétés de courges** et préparent **une variété de pommes de terre pour cet hiver.**

Par contre, **ils ne pourront pas répondre à notre demande de petits pois ni d'artichauts** car ce sont des légumes qui ne sont pas très productifs (1 année sur 2 pour les artichauts), qui demandent beaucoup de main d'oeuvre et dont la culture est laborieuse.

Concernant la présentation des légumes, **il a été demandé de ne pas couper les pommes de terres en 2** car elles se conservent ensuite moins longtemps. Jean-Léon nous a expliqué que cela était simplement pour les vérifier mais qu'il essaiera de ne pas le faire systématiquement.

Enfin, Mirentxu et Jean-Léon nous ont précisé qu'ils s'étaient aperçu que certaines pommes de terre encore en terre en fin de semaine avant la réunion étaient « passées ». Du coup, ils se posent des questions sur les pommes de terre qu'ils nous ont mis le mardi 9. Donc, **si elles n'étaient pas bonnes, n'hésitez pas à leur signaler.**

2/ Charte AMAP

Comme vous le savez, **nos maraîchers ne sont pas certifiés BIO mais ont une démarche environnementale responsable comme le prévoit la charte AMAP.**

Nous leur avons demandé comment cela se traduisait dans la pratique.

Mirentxu et Jean-Léon nous ont donc expliqué qu'ils utilisaient des **traitements préventifs certifiés BIO** et qu'ils n'utilisaient pas d'engrais ni de soufre. Ils ont également proposé de nous faire un rapport des traitements utilisés environ 1 fois par mois.

D'autre part, Isabela BARREIX du Relais AMAP Pays Basque nous a rappelé qu'une réunion aurait lieu le 30 juin prochain à Hasparren durant laquelle Flavie David, stagiaire au Relais AMAP Pays Basque, **présentera la synthèse de son travail sur la fermoscopie et le contrat d'objectifs de tous les producteurs en AMAP.**

Isabela nous a également précisé lors d'une présentation complète les termes de fermoscopie et contrat d'objectifs.

3/ Organisation de notre AMAP

La Distribution

L'AMAP, contrairement aux réseaux de distribution classique, c'est aussi la rencontre entre consommateurs et producteur. Afin d'améliorer l'organisation lors de la distribution et de faire de ce moment un **temps de convivialité**, (afin que chacun puisse **discuter avec nos maraîchers** par exemple), nous avons proposé **d'installer une table à côté du camion**. Il a été également mentionné la possibilité d'apporter du café ou autre boisson selon la convenance et les envies de chacun.

Il a été rappelé **qu'une feuille avec la liste des dates de distribution est à disposition dans le classeur lors de chaque distribution**.

Enfin, il apparaît un certain **disfonctionnement dans l'organisation des distributions**.

La personne chargée de cette liste étant systématiquement obligée de rappeler les personnes suite à sa relance par email. **Merci donc de bien vouloir répondre à la relance par email afin de confirmer votre présence lors de la distribution**.

Le Bureau

Ce que nous appelons familièrement **le bureau est un groupe de bénévoles issus de l'AMAP chargé de l'organisation**. Ce bureau doit être **régulièrement renouvelé** afin que chacun participe à cette organisation.

Afin d'organiser au mieux ce renouvellement, il a été proposé un système de **parrainage**.

Chaque nouveau bénévole sera accompagné d'un « ancien » durant un contrat entier avant de prendre sa relève et ainsi de suite.

Voici quels sont actuellement les membres du bureau et leur fonction :

- **Emilie : Coordinatrice**, elle est le lien entre maraîchers et consommateurs ainsi qu'avec l'InterAMAP Pays Basque
- **Laëtitia : Chargée de l'animation**, elle organise les sorties et visite des exploitations
- **Michèle : Trésorière**, elle gère les chèques et leur remise à nos maraîchers
- **Pascale : Chargée de la liste d'attente**, elle gère l'arrivée des nouveaux amapiens
- **Karine : Chargée de la distribution**, elle coordonne la distribution de chaque mardi.
- **Cynthia : Chargée de la communication**, vous communique ce compte rendu et les diverses informations liées à l'AMAP via les emails et le blog <http://amapvitamine.canalblog.com/>
- **Elisabeth : Chargée du contrat Kiwi**, s'est occupée de l'organisation de ce nouveau produit qui sera renouvelé à la prochaine récolte (novembre/décembre 2009)

Avis donc aux personnes désireuses de s'investir, merci de me faire parvenir vos coordonnées ainsi que le poste convoité.

Nous avons déjà quelques volontaires : Anne Marie L. (liste d'attente?), Géraldine (animation?), et 3 autres personnes si besoin et/ou plus tard.

4/ Intégration de nouveaux produits

Selon le questionnaire de satisfaction, **28% d'entre nous souhaitent étendre le fonctionnement de l'AMAP à d'autres produits** tels que les fruits, la volaille, les œufs, le fromage de brebis et de chèvre.

Isabela BARREIX du Relais AMAP Pays Basque, nous a rappelé **l'importance de mener une réflexion commune avant l'intégration d'un nouveau produit**.

Savoir par exemple si **nous privilégions un producteur de proximité ou étant certifié bio** (ces deux critères arrivent en premier ex aequo dans les questionnaires qu'un tiers d'entre nous ont retournés).

Elle nous a également présenté la manière de réaliser **une fermoscopie et le contrat d'objectifs**.

Elle a insisté sur les **points forts de la charte AMAP à savoir la durabilité économique, sociale et environnementale**.

durabilité économique : cela concerne l'achat des terrains par le maraîcher, ses projets d'investissements, ses choix de commercialisation, etc.

durabilité sociale : pour les moyens humains mis en œuvre, leurs statuts, etc.

durabilité environnementale : pour la gestion de l'eau, la recherche de biodiversité, les règles sanitaires à respecter, etc.

Le contrat d'objectif reprend ces notions et ajoute les points forts et les points faibles du producteur.

5/ Présentation d'un producteur de poulets bios

Dominique LOLLIVIER est un producteur de poulets bios.

Il est venu nous présenter sa production, sa démarche et ses projets.

En voici un petit résumé :

Ce producteur est **situé à Rion des Landes**, soit à environ 100 km d'Anglet.

Il compte 2 salariés, loue la plupart de son matériel à la coopérative et achète également la nourriture bio via cette coopérative.

Il élève environ 7 500 poulets par an et n'utilise pas d'antibiotiques.

Il vend **50% de sa production en vente directe** (sur place, sur les marchés et avec des AMAP) et le reste via le réseau classique (grandes surfaces, Biocoop).

Son objectif est de réduire la vente dans les grandes surfaces et surtout son déplacement sur Bordeaux.

Pour que son déplacement sur Anglet soit rentable, **il faut qu'il vende environ 60 poulets par mois.**

Le prix qu'il nous propose est une moyenne entre le tarif en magasin et celui en vente directe sur son exploitation **soit 8,20 € le Kg**

Voici sa manière de fonctionner avec les autres AMAP :

Les **poulets sont pré-vendus à 10€ ils sont pesés à chaque distribution et le solde dû est calculé à la fin de chaque contrat.**

Pour information, le **poids moyen d'un poulet est de 1,8 Kg** soit 14,76 €.

Par contre, il n'est pas possible pour lui de venir le mardi soir, **une distribution ne serait donc possible que le vendredi soir.**

Avant de ce lancer avec une nouvelle AMAP, **il souhaite que l'on vienne le rencontrer sur son exploitation.** Il est très impliqué dans ce mode de vente directe et nous a raconté avec beaucoup d'émotion comment celles-ci lui étaient venues en aide lors des récentes tempêtes.

Pour toute information supplémentaire, Dominique Lollivier vous invite à venir le voir sur le marché de Quintaou le jeudi, son stand vend « LE POULET DU DIMANCHE ».

Agnès, une des membres de notre AMAP, **s'est portée volontaire** pour s'occuper de cet éventuel nouveau contrat mais elle a **besoin de l'aide d'une autre personne.**

Je terminerai donc sur ces quelques questions :

- Etes-vous intéressé par l'achat d'un de ces poulets du dimanche ?
- Si oui en quelle quantité ?
- Et enfin êtes-vous disponible pour la mise en place des contrats ?

Merci pour votre participation et à mardi prochain!